



DOSSIER SPÉCIAL
HABITAT
AMÉNAGEMENTS URBAINS
EHPAD
RESTRUCTURATION DE LA
RÉSIDENCE DE LA VALOINE

PAGE
6

Haut : Lotissement de la Biche
Bas : EHPAD Résidence de la Valoine

Je remercie les professionnels de santé de notre commune... qui se mobilisent pour cette crise.



Chères Concitoyennes, Chers concitoyens,

Les jours passent, les mois passent et finalement une année complète vient de s'écouler depuis l'apparition de la COVID 19. Je sais que votre patience est mise à rude épreuve et qu'à l'heure où j'écris ces lignes la situation est toujours sous tension. Nous sommes, nous les élus, en veille permanente sur ce dossier et nous sommes en contacts réguliers avec les acteurs concernés par la santé.

Nous avons mis en place un centre de vaccination sur la commune et nous nous conformons aux conseils de l'ARS, notamment, qui nous demande d'intervenir proportionnellement au stock de vaccins disponibles, en priorisant les publics fragiles et en évitant les fausses promesses à la population.

Je remercie les professionnels de santé de notre commune qui se mobilisent pour cette crise.

L'EHPAD a retrouvé une situation sanitaire stable grâce à l'équipe des professionnels qui encadrent nos résidents. Notons également la grande efficacité des équipes du CHU qui interviennent dès que la situation s'aggrave pour soigner les patients.

C'est un challenge qui s'est mis sur la route de notre vie sociétale qu'il faudra relever et en tirer des leçons pour l'avenir pour pouvoir nous protéger sans casser notre économie.

C'est là le second point important des conséquences de cette pandémie qui doit nous amener à préparer la reprise pour les secteurs les plus touchés.

Nous consacrerons un numéro plus détaillé à l'intention des associations dès qu'elles seront en mesure de reprendre leurs activités.

L'extension de l'Espace sportif Roger Couderc est maintenant terminée et la nouvelle salle de gymnastique aménagée. Elle attend avec impatience les sportifs qui ne manqueront pas de l'apprécier.

J'espère vous revoir très bientôt autour d'événements sportifs culturels et festifs.

Gaston CHASSAIN
Maire de Feytiat

Vice-Président de Limoges Métropole



zoom sur...

- Dossier spécial habitat
- Centre de vaccination

sommaire

- 02 ● ÉDITO
- 04 ● ÉVÈNEMENTS
- 06 ● DOSSIER SPÉCIAL HABITAT EHPAD
- 14 ● VIE MUNICIPALE
- 19 ● VIE PRATIQUE
- 22 ● VIE SOCIALE
- 24 ● ENFANCE & JEUNESSE
- 29 ● VIE ÉCONOMIQUE
- 33 ● VIE CULTURELLE
- 36 ● VIE ASSOCIATIVE
- 39 ● TRIBUNE POLITIQUE
- 39 ● CONTACTS

LE MAGAZINE MUNICIPAL DE LA VILLE DE FEYTIAT

Directeur de la publication : Gaston CHASSAIN

Rédactrice en chef : Christine SOLELHAC

Crédits photographiques : Ville de Feytiat / Associations communales / Communauté Urbaine Limoges Métropole / Kanopé Prod / Freepik / Pixabay / Unsplash / Stéphane Grangier / Pierre Blanchard

Maquette et création graphique : Iti Communication, 05 55 04 20 19

Impression : APCL, 05 55 31 18 18

Diffusion : Daniel LAURENT

Parution : mars 2021

Tirage : 3 500 exemplaires





CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2020

La Cérémonie du 11 Novembre 2020, en hommage à tous les morts pour la France, s'est déroulée dans une ambiance inédite cette année.

La commémoration, en raison du confinement, n'était pas ouverte au public et seuls un représentant F.N.A.C.A.- ACCP - OPEX avec 1 porte-drapeau pour chacune de ces associations étaient présents. Monsieur Gaston CHASSAIN, notre maire, et Michel VILLEGGER le responsable des anciens combattants, ont déposé une gerbe et nous avons observé une minute de silence. Monsieur le maire a lu le message de Madame DARRIEUSSECO ministre déléguée aux anciens combattants puis, a remercié les porte-drapeaux. C'est triste de nous voir masqués, de remarquer l'absence des enfants des écoles, de la musique et du public.

Dans cette situation exceptionnelle, nous devons montrer l'exemple, respecter les gestes barrières, éviter les rassemblements pour diminuer le risque de propagation de la Covid 19. Cette pandémie ne doit pas faire oublier cette journée du 11 Novembre. Nous pouvons citer Clémenceau « Le Père la Victoire » qui, en parlant des combattants, a dit : « ils ont des droits sur nous ». En leur rendant l'hommage qui leur est dû, nous témoignons de notre volonté de ne jamais renoncer à notre devoir de mémoire.

Michel VILLEGGER
Comité d'entente
des Anciens Combattants



CÉRÉMONIE D'HOMMAGE À SAMUEL PATY

Le 22 octobre 2020, la municipalité a tenu à rendre un hommage à Samuel PATY, professeur d'histoire-géographie et père de famille, sauvagement assassiné pour avoir fait son métier.

Dans son discours, Gaston Chassain, a notamment rappelé la montée en puissance du fanatisme religieux, qui tend à imposer ses idées néfastes dans notre pays par la terreur : 34 morts causés par des attentats entre 1980 et 2014 - 260 morts entre 2015 et 2020 Il a tenu à citer un extrait de l'article sur le fanatisme du dictionnaire philosophique de Voltaire (1754), pour témoigner de la vision similaire de ce que l'on connaît aujourd'hui, 260 ans plus tard. Il a également appelé à la vigilance vis à vis de l'utilisation des réseaux sociaux, par lesquels ont été relayés des mensonges à l'égard de Samuel Paty. Il a rappelé que l'école est le dernier rempart pour créer une société paisible, dans le respect de la citoyenneté. Son rôle est d'éduquer les jeunes à avoir un esprit critique et indépendant, pour résister aux doctrines qu'ils rencontreront tout au long de leur vie (religieuses, sectaires et politiques).

Le drapeau de la Nation a été mis en berne à l'entrée de la mairie, pour montrer que la République rend hommage à celui qui n'a pas eu peur de défendre ses valeurs alors qu'il était menacé, alors que la République elle-même est menacée.



DISTINCTION DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

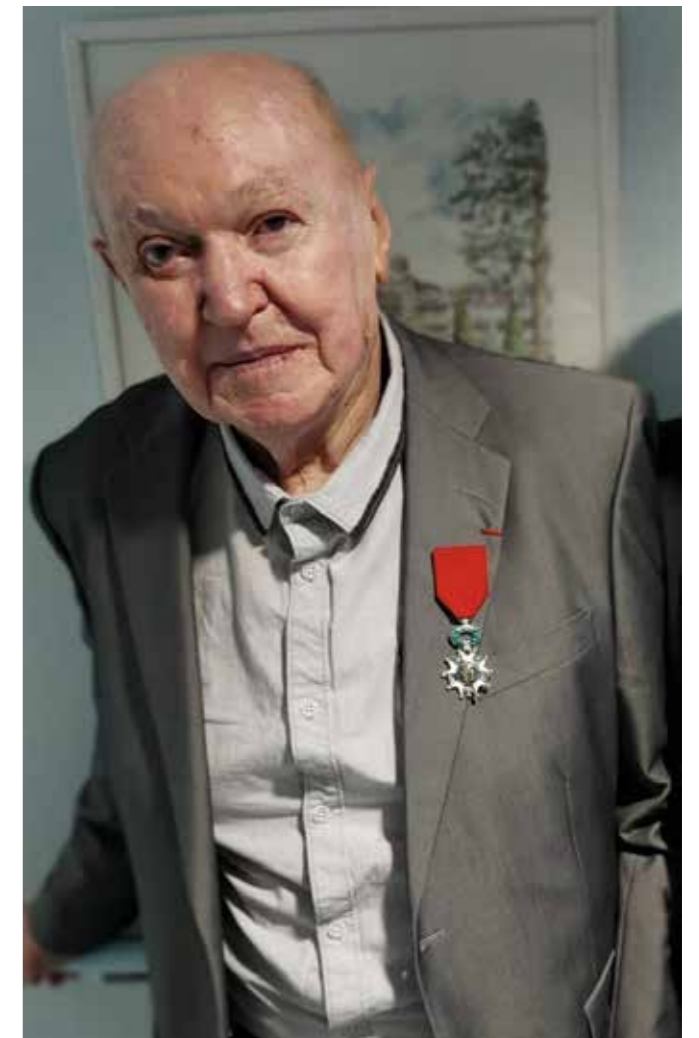
Le Docteur Sylvain Simonet a été le premier médecin généraliste à s'installer à Feytiat dans les années 60. La commune, alors dirigée par J.B. Poutaraud puis Jacques Taurisson, poursuivait son essor avec la construction des premiers lotissements.

Enfant de troupes de 9 à 18 ans, il intègre l'école de service de santé des Armées à la Faculté de Lyon en 1952. En juillet 1959, il soutient sa thèse en médecine, 1 mois avant d'être appelé en Algérie pour combattre au sein du 7e RI. Il rentre en France en février 1963. Médecin Chef, il est alors affecté à l'infirmerie de garnison de la Caserne Marceau à Limoges jusqu'en mars 1967, date à laquelle il s'installe à Feytiat, à une époque où le médecin était pluridisciplinaire et pouvait pratiquer, outre la médecine généraliste, petite chirurgie, accouchement à domicile... Que de familles accompagnées pendant toutes ces années avec disponibilité, écoute et bienveillance !

En parallèle, il prend grandement part à la construction de la vie publique et citoyenne de notre commune afin d'offrir à tous les jeunes des activités. Il participe activement en tant que cofondateur à la création de la plus importante association feytiacoise à ce jour, le Foyer Culturel Laïque de Feytiat, dont il assume la 1ère Présidence de 1967 à 1971. Il est également membre actif au sein du Bureau de l'association du Don du sang.

C'est au regard de la richesse et la diversité de ce parcours de vie méritant, de ses valeurs humaines, qu'il a reçu la plus haute décoration honorifique française de Chevalier de la Légion d'Honneur. Celle-ci lui a été remise le 17 octobre 2020, au foyer Pierre-Lepetit, par Roland Chatard, en présence de ses proches et sa famille, tous très émus et fiers de cette distinction.

Sylvain Simonet intègre la communauté d'hommes et de femmes, reflet de la société française et modèle pour les générations futures, en rejoignant le million de personnes récipiendaires de cette distinction, depuis sa création par Bonaparte en 1802. La municipalité de Feytiat lui adresse ses très vives et sincères félicitations !



Il prend grandement part à la construction de la vie publique et citoyenne de notre commune afin d'offrir à tous les jeunes des activités.

DOSSIER SPÉCIAL HABITAT



FEYTIAT, UN ÉQUILIBRE ENTRE CONSTRUCTION URBAINE, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

Située en rive droite de la vallée de la Vienne, Feytiat se situe aux portes de la ville de Limoges. Son dynamisme économique la place au 7^e rang des villes haut-viennoises les plus importantes en termes de population, avec près de 6200 habitants. Une population qui tend à s'équilibrer entre 6500 et 7000 habitants dans les années à venir.

Feytiat, c'est aussi une offre de services et d'équipements publics : l'école maternelle et primaire, l'ALSH, l'Ehpad, l'espace culturel Georges-Brassens qui accueille entre autres le festival international du Pastel, la bibliothèque municipale, le CCAS, les nombreux stades et gymnases sportifs, notamment le complexe Roger Couderc....

Aux côtés de ces infrastructures, la ville a su préserver son environnement naturel. La présence d'un patrimoine bâti ancien, des espaces boisés, des lacs, sont à découvrir au détour des nombreux sentiers de randonnées.

Autant d'atouts qui font de la ville un cadre idéal où poser ses valises et établir son projet de vie. En témoignent les nombreux projets d'aménagements urbains, qui proposent des logements locatifs, des logements sociaux et des parcelles constructibles.

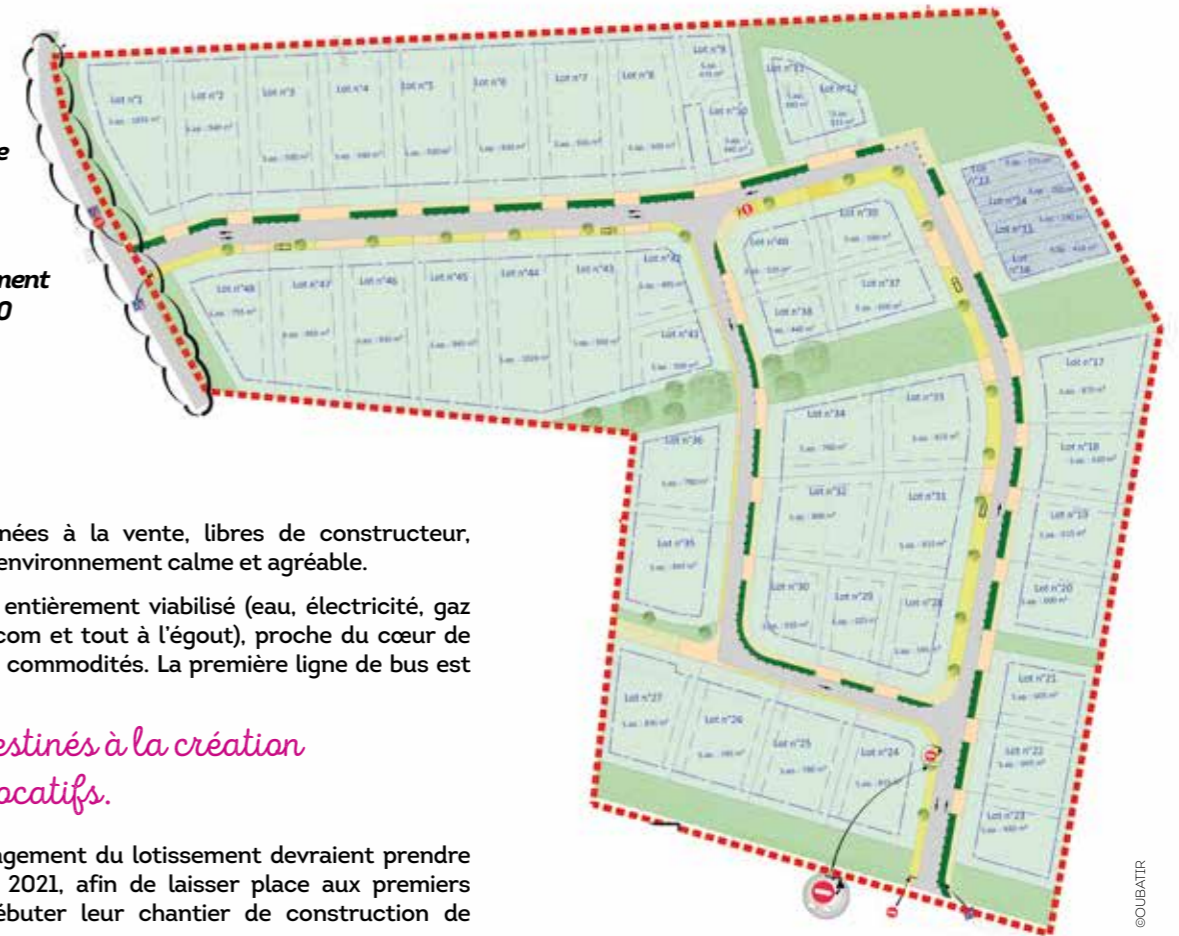
...la ville a su préserver son environnement naturel...

Nous avons fait le choix de vous présenter 2 exemples : l'un porté par un opérateur privé et l'autre porté par l'ODHAC. Tous deux ont la particularité de s'étendre sur une surface importante et proposent des logements locatifs. Ils participent ainsi à la cohésion sociale et à l'égalité des chances en matière d'accès au logement.

D'autres opérateurs privés ont également des projets de lotissements en cours aux lieux-dits « La Plagne », « La grosse Pierre », « Les hauts de Feytiat » et bien d'autres encore en projets.

LOTISSEMENT « LE HAMEAU D'IMBOURDEIX »

En octobre 2020, un important chantier a débuté des travaux de voirie et de passage des réseaux au lieu-dit « Imbourdeix ». Ce nouveau lotissement offrira 48 lots de 550 à 1050 m².



Des parcelles destinées à la vente, libres de constructeur, aménagées dans un environnement calme et agréable.

Le lotissement sera entièrement viabilisé (eau, électricité, gaz de ville, France Télécom et tout à l'égoût), proche du cœur de ville et de toutes les commodités. La première ligne de bus est à 500m.

8 lots seront destinés à la création de logements locatifs.

Les travaux d'aménagement du lotissement devraient prendre fin au mois de mai 2021, afin de laisser place aux premiers acquéreurs pour débiter leur chantier de construction de maison.

MIXITÉ SOCIALE, UN BILAN POSITIF SUR LA COMMUNE AU SENS DE LA LOI SRU

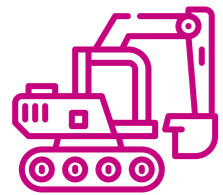


La loi du 13 décembre 2000 relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain (SRU), appelée Loi SRU, a pour objectif de répondre à la pénurie de logements sociaux et de rééquilibrer le peuplement des territoires urbains.

L'article 55 de cette loi impose aux villes de plus de 3 500 habitants (hors région parisienne) faisant partie d'une agglomération de plus de 50 000 habitants, de disposer d'au moins 20% de logements sociaux, sous peine de s'acquitter d'un prélèvement important pour chaque logement manquant.

Au 1^{er} janvier 2020, l'inventaire définitif a décompté **558 logements sociaux** sur la commune de Feytiat au sens de la loi SRU, ce qui représente **20.23 % du parc de résidences principales de la commune**. Ce taux, qui sera appliqué pour l'année 2021, étant supérieur à 20%, notre commune n'est donc pas soumise au prélèvement prévu par la Loi en 2021.

...au moins 20% de logements sociaux.



LES TRAVAUX D'EXTENSION DU LOTISSEMENT DE LA BICHE EN COURS D'ACHÈVEMENT

Toutes les parcelles du lotissement de « La Biche I » ayant été réservées, l'ODHAC 87 en partenariat avec la mairie de Feytiat, a décidé d'entreprendre un vaste programme d'extension, appelé « La Biche II ».

Le coût approximatif du projet complet s'élève à près de 3.3 millions d'euros de travaux HT. Débuté en juin 2019, ce chantier sera réceptionné au second semestre 2021.

INVESTISSEMENT : 70 € TTC LE M².



Il comprend

- 14 lots destinés à des logements locatifs, allant du T2 au T5.
- 4 lots destinés à des logements en accession à la propriété, avec ou sans garage.
- 8 lots destinés à la commercialisation par la mairie de Feytiat, offrant des parcelles à bâtir, viabilisées, d'une surface comprise entre 800 et 1000 m².

+ D'INFOS

Vous souhaitez des informations ou réserver votre emplacement ? Veuillez contacter Madame Stéphanie Aubert
05 55 48 43 06
ou saubert@ville-feytiat.fr

DERNIERS LOTS À CÉDER

LOTISSEMENT DU CLOS DES CÈDRES



Lotissement le Clos des Cèdres
Commune de Feytiat

3 Lots Disponibles
De 979 à 1052 m²

Contact
Direction des Services Techniques
05 55 48 43 06

INVESTISSEMENT :
69 € TTC LE M².

En plein cœur de Feytiat et offrant une vue sur un écrin de verdure, le lotissement communal « Le clos des Cèdres » propose ses 3 derniers terrains à bâtir, à la vente.

D'une superficie de 979 m², 989 m² et 1052 m², ils sont disponibles de suite. Les parcelles sont viabilisées et raccordées au tout à l'égout. Du fait de leur pente naturelle, les lots sont propices à des constructions sur sous-sol.

Le lotissement est situé dans un environnement calme, derrière le parc de la Mairie, à proximité du Moulin de la Vergne, des sentiers de randonnées, des commerces et services de proximité, des espaces de loisirs et à 10 minutes à pied de l'école. Les collèges-lycées du secteur sont desservis par les lignes de bus qui passent directement dans la rue.

Pour tout renseignement, veuillez contacter Madame Stéphanie Aubert : 05 55 48 43 06 ou saubert@ville-feytiat.fr



QUESTIONS - RÉPONSES

Définition : le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document unique destiné à définir la destination générale des sols à l'échelle communale. Il définit les règles indiquant quelles formes doivent prendre les constructions, quelles zones doivent rester naturelles, quelles zones sont réservées pour les constructions futures..., dans une perspective de développement durable.

À noter que le PLU doit être compatible avec le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale), qui lui, est élaboré par le Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Programmation de l'Agglomération de Limoges (SIEPAL). Le PLU de Feytiat datant du 29 mai 2012 est actuellement en cours de révision.

QUELLES SONT LES DERNIÈRES RÉGLEMENTATIONS

EN MATIÈRE D'HABITAT ?

Les règles en matière d'urbanisme et d'instruction des permis ont beaucoup évoluées ces dernières années, notamment suite à la Loi Grenelle II du 12 juillet 2010 qui a renforcé la dimension environnementale.

La densification est désormais obligatoire, obligeant ainsi les SCOT et PLU à réduire de façon drastique la taille des parcelles constructibles. Les nouvelles constructions sont prioritairement autorisées dans les zones proches de celles déjà urbanisées, pour profiter des réseaux existants et limiter les déplacements en repensant le lien entre mobilité et urbanisme.

La Réglementation Thermique (RT) 2020, qui entrera en vigueur en 2021 et remplacera la RT 2012 va également imposer de nouveaux standards dans les schémas de construction. Ces nouveaux critères visent à obtenir des bâtiments plus performants, plus respectueux de l'environnement et qui produiront leur propre énergie renouvelable.

QU'EN EST-IL DE LA DEMANDE SUR FEYTIAT ?

De très nombreuses personnes souhaitent faire construire une maison et disposer d'un jardin. La crise sanitaire a évidemment amplifié ce phénomène.

Feytiat jouissant d'un équilibre entre vie urbaine et d'un environnement naturel, et faisant partie de la première couronne de la communauté urbaine Limoges Métropole, les parcelles en vente trouvent très rapidement acquéreur. La demande au niveau des logements locatifs est également élevée.

Feytiat joue ainsi son rôle d'aménagement du territoire consistant à offrir à notre population une diversité de solution pour se loger.

COMMENT CONSULTER LE PLU DE LA COMMUNE ?

Vous pouvez le consulter sur le site internet de la ville, rubrique "Vie pratique" puis "Urbanisme". Il est également consultable en mairie à la direction des services techniques.

QUI DÉCIDE DE L'AMÉNAGEMENT DES LOTISSEMENTS

SUR LA COMMUNE ?

Dès lors qu'un terrain est divisible en plusieurs parcelles et qu'il est défini en zone constructible sur le PLU, toute personne privée ou morale peut engager la démarche de création d'un lotissement.

Dans ce cas, ce lotisseur devra déposer un permis d'aménager, qui sera instruit par les services de Limoges Métropole. Si le projet respecte les règles d'urbanisme en vigueur, le permis est accordé. Le maire ne peut s'y opposer.

Les lotissements en cours sur la commune de Feytiat sont réalisés par des promoteurs privés qui achètent de vastes terrains constructibles et les aménagent. La commune peut également faire l'acquisition de terrains pour aménager un lotissement communal. Le dernier en date est celui du Clos des Cèdres, aménagé il y a maintenant plus d'une dizaine d'années. 8 lots seront également commercialisés par la commune, au sein du lotissement la Biche II dans les semaines à venir.

POURQUOI ONT-ILS CHOISI DE VIVRE À FEYTIAT ? ITINÉRAIRE D'UNE FAMILLE CONQUISE

Originaires de Toulouse, Silhem et Mohamed arrivent à Feytiat en 2008. C'est une opportunité professionnelle qui pousse ce jeune couple et leurs 2 enfants à quitter la ville rose pour s'installer en Limousin. Mohamed vient en effet d'obtenir un poste au CHU de Limoges, proposé au choix parmi trois sites hospitaliers en France.

« Notre choix s'est porté sur Limoges, compte tenu de la position centrale de Limoges par rapport au réseau autoroutier, pour faciliter les visites à la famille restée sur Toulouse » explique Mohamed.

D'ailleurs, dans un premier temps, le couple projette de rester seulement quelques années sur la commune pour revenir ensuite sur Toulouse. À leur arrivée, Silhem et Mohamed se voient proposer une location au lotissement de la Biche 1 et s'y installent. Peu de temps après, Silhem se déclare assistante maternelle et se rapproche du Relais Assistantes Maternelles de Feytiat, avec lequel elle participe régulièrement aux activités destinées aux tout-petits.

« J'étais agréablement surprise par la diversité et la multitude d'activités proposées par le RAM. Ce sont des services que l'on ne retrouve pas dans les grandes villes. » précise Silhem.

Deux ans suffisent au couple pour apprécier tout le potentiel de la commune, en matière de qualité de vie et d'offre de services. Du tissu associatif profitant aux enfants (musique, sport, bibliothèque), à la proximité des services quotidiens (commerces, santé), sans oublier les services scolaires (bus, garderie gratuite, accompagnement des enfants sur leurs lieux de loisirs), les atouts sont nombreux pour décider le couple à s'implanter durablement sur Feytiat.

Le lotissement du Clos des Cèdres étant alors en voie d'achèvement, le couple se positionne auprès de la Mairie, en vue de l'acquisition d'une parcelle de terrain. Leur souhait se réalise et deux ans plus tard, la famille emménage dans leur nouvelle maison au Clos des Cèdres. Ils seront d'ailleurs les premiers

à s'établir dans le nouveau lotissement, qui accueille aujourd'hui près de 35 maisons d'habitations. Et comme un bonheur n'arrive jamais seul, la naissance du petit Naël en 2013 vient couronner le beau parcours de cette famille. Les années ont passé et les enfants ont grandi. Célia, l'aînée et, Elias, le cadet de la famille fréquentent aujourd'hui un lycée et un collège sur Limoges. Là aussi, Silhem et Mohamed apprécient la proximité de notre commune à la capitale limousine et son accès autoroutier. Naël, le benjamin de la fratrie, bénéficie quant à lui du transport scolaire à l'arrêt de bus du lotissement, pour se rendre chaque jour à l'école communale.

Silhem et Mohamed envisagent l'avenir avec sérénité. « Aujourd'hui, une partie de la famille toulousaine envisage même de nous rejoindre sur Feytiat... un jour ! ».

La journaliste Marie-Paule DOUSSET a écrit *« Je peux vivre n'importe où. Ma maison est belle parce que je m'y sens bien »*. C'est bien leur cas, car s'ils ont élu domicile dans notre commune, c'est parce qu'ils y ont trouvé les clés de leur bien-être et l'épanouissement de leur famille.



RESTRUCTURATION DE L'EHPAD MODERNISATION, CONFORT ET SÉCURITÉ

Construit dans les années 1980, l'établissement actuel nécessite une vaste restructuration afin de répondre aux besoins actuels des résidents et des professionnels de santé.

Ainsi courant 2020, la résidence de la Valoine a débuté un important programme de travaux, d'une durée initiale de 36 mois. Ces travaux, menés en trois phases, consistent en une extension d'environ 600 m² et une restructuration importante de l'existant.

L'objectif du projet de restructuration est offrir à chaque résident des soins adaptés, tout en préservant leur intimité et le confort nécessaire.

Actuellement plus de la moitié des résidents sont logés en chambre double.

Au terme des travaux, ce sont 78 chambres individuelles qui seront proposées, d'une surface de

21 m² environ, avec salle d'eau privative et douche à l'italienne. À chaque étage, une salle à manger plus chaleureuse, viendra remplacer l'ancienne salle à manger du rez-de-chaussée, à la place de laquelle se situe depuis quelques semaines, le pôle soins moderne et fonctionnel. L'idée est de favoriser le partage et la communication entre résidents d'un même niveau, dans un espace plus convivial et moins assourdissant.

Le rez-de-chaussée sera quant à lui redynamisé afin d'améliorer les conditions d'accueil des familles et des résidents. Nous retrouverons ainsi le pôle administratif, la cuisine relai, les vestiaires du personnel et les services techniques. Le rez-de-chaussée sera également consacré au pôle animation, avec une salle d'activités, un salon de coiffure, une boutique... et une salle dédiée au bien-être des résidents.



**MONTANT
DES TRAVAUX**

**7,7 M€
TTC**



SUBVENTIONS

1 000 000 €
du Conseil Départemental

500 000 €
de la Caisse Nationale
Solidarité Autonomie (CNSA)

537 500 €
aide exceptionnelle de la
commune de Feytiat



**SOLDE À
LA CHARGE
DU MAÎTRE
D'OUVRAGE**

est financé
par l'emprunt

LE POINT DE VUE DE PATRICK LAROUDIE, ARCHITECTE BVL ARCHITECTURE

La résidence actuelle nécessitait une mise aux normes en matière d'accessibilité et de sécurité incendie, ainsi qu'un réaménagement complet de ses différents espaces intérieurs. Les chambres des résidents, les espaces communs devaient être repensés, et ils offriront dans le projet futur un confort hôtelier. Extérieurement, nous avons fait le choix de supprimer les balcons qui pénalisent la luminosité des chambres et qui diminuaient fortement les performances thermiques du bâtiment. La façade principale sera revêtue d'un bardage composite de 2 teintes. Les menuiseries extérieures seront en aluminium avec volets roulants intégrés et électriques, pour mieux s'adapter aux besoins des usagers.

L'EHPAD restructurée devra être le point d'ancrage de l'îlot où elle se situe. Les aménagements extérieurs devront être repensés en harmonie avec l'Ehpad La Valoine pour favoriser les promenades extérieures des résidents et de leurs familles.



RENCONTRE AVEC DAVID PENNEROUX DIRECTEUR DE L'ÉTABLISSEMENT

David Penneroux est arrivé à la Direction de l'établissement le 31 décembre 2020. Il assure également la direction de l'Ehpad du Palais sur Vienne, puisque les deux établissements sont en direction commune.

Originaire de l'Indre, où il a débuté sa carrière en 1998 au sein d'un foyer d'accueil médicalisé, il est ensuite muté à l'institut médico éducatif d'Isle. Il rencontrera une jeune Limougeaude et fondera ainsi une famille en Haute-Vienne. En parallèle, il prend des cours du soir afin de préparer les concours, qui lui permettront d'accéder au poste de Directeur des finances du CHU de Limoges. En 2005, il est nommé sur le poste de Directeur de l'Ehpad de Nexon et de Châlus, où il mènera un grand projet de restructuration des établissements. Une expérience qu'il mettra à profit des établissements du Palais sur Vienne et de Feytiat...



QUEL A ÉTÉ VOTRE PREMIÈRE ACTION À VOTRE ARRIVÉE ?

L'ancien animateur de l'Ehpad de Feytiat étant en arrêt maladie prolongé, les résidents et leurs familles étaient en demande de la reprise des activités. Marie-Pierre Paillot, avec qui j'ai eu le plaisir de collaborer dans ma mission précédente, a accepté de rejoindre mon équipe et je l'en remercie. Son arrivée permet de **redonner du sens au quotidien de nos résidents et elle permet de renouer le lien avec les familles**. Ce sont des notions essentielles pour la qualité de vie de nos résidents.

De plus les visites des familles étaient suspendues en raison du contexte sanitaire et du manque de moyens. Avec le soutien et la mobilisation des équipes, j'ai donc **réinstauré les visites des familles 2 week-end sur 3**. Cette mesure était indispensable et très attendue.

QUEL EST VOTRE PROJET POUR FEYTIAT ?

Malgré le contexte, ma priorité est de maintenir le lien avec les familles et les proches. « **Une ouverture à l'extérieur et sur l'extérieur** » est ma devise. Je m'explique : chaque résident doit être libre de sortir de la résidence, pour aller se promener aux abords de la résidence, s'asseoir sur un banc dans le parc de la mairie, rendre visite à sa famille un week-end. Bien entendu ces sorties doivent être encadrées et adaptées aux pathologies spécifiques et à la mobilité des résidents, mais il est important de ne pas les



cloisonner à leur chambre. L'ouverture, c'est aussi de permettre aux proches de venir leur rendre visite sur place, ou d'accueillir des personnes extérieures pour des animations ou des soins, et ce, malgré (et surtout dans) le contexte.

J'ai également pu constater que le « **bien manger** » faisait partie des attentes des résidents. Toute l'équipe attache une grande

importance à la variété et la qualité des menus. De plus, le pôle animation travaille à la mise en place d'ateliers culinaires, où les intéressés pourront préparer des petits plats, à base de produits frais locaux. Nous avons d'ailleurs testé l'atelier crêpes pour la Chandeleur, qui a remporté un vif succès.

La communication est également un élément clé du projet d'amélioration de la qualité de vie des résidents. Je souhaite mettre en place **des temps de discussion partagée** entre les familles et proches de résidents. Ils pourraient prendre la forme d'ateliers d'échanges mensuels ou trimestriels et seraient encadrés par l'animatrice et un psychologue.



REMISE DES PRIX DE FLEURISSEMENT 2020

Le concours de fleurissement, organisé par la ville de Feytiat, vise à récompenser les initiatives privées en matière de fleurissement sur la commune de Feytiat. Face aux mesures sanitaires en vigueur, la Cérémonie de remise des prix a été remplacée par une visite des élus et agents, au domicile des lauréats, le mercredi 16 décembre 2020.



L'action de valorisation des paysages et de l'espace est le reflet de la belle motivation et de la mobilisation du service des espaces verts de la ville, pour qui la qualité de vie occupe une place prépondérante.

Elle contribue à la reconnaissance de la ville, à la préservation de la biodiversité et à l'attractivité touristique de notre territoire.

Chaque année une cérémonie de remise des prix des lauréats du concours de fleurissement est organisée au mois d'octobre mais le contexte sanitaire a contraint la ville à reporter, puis annuler cette traditionnelle cérémonie. Il apparaissait néanmoins important de valoriser les initiatives privées afin de les encourager à poursuivre leurs efforts de valorisation florale. Ainsi élus et agents se sont rendus au domicile des lauréats afin de leur remettre leur prix, composé d'un diplôme de la ville et d'un bon d'achat à valoir auprès des fleuristes ou horticulteurs locaux.

Le classement est réalisé par les membres du jury qui apprécient les qualités esthétiques et environnementales, selon des critères préalablement définis par catégories. La tournée du jury de présélection s'est déroulée le 23 juillet 2020 et 80 Lauréats ont été retenus.

+ D'INFOS

Retrouvez l'ensemble du Palmarès sur le site Internet de la ville de Feytiat www.ville-feytiat.fr / rubrique Actualités.



CATÉGORIE MAISON AVEC JARDIN

1^{er} prix décerné à Mme Mezaillies Rue de Bourgogne

CATÉGORIE BALCON

1^{er} prix décerné à M Chham et Mme Chhim Rue de la Laïcité

CATÉGORIE TERRASSE

1^{er} prix décerné à M et Mme Dournaud, Allée des Chênes

CATÉGORIE FENÊTRES OU MURS

1^{er} prix décerné à Mme Guérin au Crouzeix

CATÉGORIE PARCS FLEURIS

1^{er} prix décerné à M et Mme Favreau au Chazaud

CATÉGORIE ROCAILLES

1^{er} prix décerné à M et Mme Robert Leyniat, Impasse des mûriers (cf. photo ci-contre)

CATÉGORIE JARDINS ORIGINAUX

1^{er} prix décerné à Mme Josiane Denis, Rue Jean Rebier

CATÉGORIE FERMES FLEURIES

1^{er} prix décerné à la ferme Delalet à Montauban

CATÉGORIE POTAGERS FLEURIS

1^{er} prix décerné à M Fernand Mousset au Chazaud

GRANDS PRIX D'HONNEUR DU JURY

M. Fernand Mathieu à Moissaguet et M Penot à Moissaguet

PRIX SPÉCIAL DU JURY

Les jardins familiaux de Feytiat, le centre technique municipal de la ville et les résidents de l'Impasse des mûriers



CHANTIERS EN COURS

RÉCEPTION TECHNIQUE DU COMPLEXE ROGER COUDERC

Durant la fermeture administrative des gymnases et salles de sport, la commune de Feytiat et les artisans s'affairent pour terminer le programme de travaux afin de préparer votre reprise sportive.

Engagé en juin 2019, le projet d'extension du complexe sportif Roger Couderc a fait l'objet d'une réception technique de fin de travaux, le 29 janvier dernier. Menée par l'architecte en chef du projet, Fabrice REJASSE du cabinet SPIRALE 87, la réception a eu lieu en présence des élus de la commune, Laurent Lafaye 1^{er} adjoint, Jean-Marie Mignot adjoint en charge du suivi des travaux, Gilbert Rousseau adjoint en charge de l'économie, Marie-Claude Boden adjointe en charge des associations et Alain Gerbaud, Conseiller délégué au sport, et des agents responsables du suivi du chantier sur la commune, Grégory Laurent et Pierre Jacquement et des artisans du chantier.

Une surface supplémentaire de 2000m² qui vient compléter le complexe Roger Couderc actuel.

Le programme de travaux a permis la réalisation d'une salle de gymnastique de 1000m² avec vestiaires, une salle de réunion, des vestiaires supplémentaires pour le football, un local technique et une salle de convivialité divisible par un mur mobile. Ce nouvel équipement communal vise à répondre à la demande du tissu associatif local.

Le montant des travaux s'élève à 2.2 millions d'euros HT, subventionnés à hauteur de 26 % par l'Etat et 18 % par le Département de la Haute-Vienne. Le solde restant à la charge de la commune maître d'ouvrage. Même si la réception technique a eu lieu, des ajustements doivent être réalisés avant une ouverture au public, à savoir : la réalisation de travaux de finitions ou encore l'aménagement des abords extérieurs et espaces verts. La commune espère pouvoir inaugurer cet équipement dans les mois à venir, si la situation sanitaire le permet.



TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE DU STADE

Le 25 février dernier, les feytiacois ont pu assister à l'installation des 4 pylônes électriques sur le stade Roger Couderc.

Un chantier impressionnant du fait de la taille des mâts (25 m chacun) et du matériel nécessaire au montage, qui s'est déroulé sur la matinée, sous un soleil radieux et sous l'œil avisé du cabinet d'architecture Cite 4, retenu par l'appel d'offres lancé par la commune.

Chaque mât est équipé de 5 projecteurs à led, à intensité modulable de manière à s'adapter aux besoins de chaque activité et de maîtriser la consommation électrique, dans un souci de développement durable.

Fin prévisionnelle du chantier : mars 2021

Montant des travaux : 178 000 HT, subventionnés à hauteur de 10 % par le Conseil Départemental et 8 % par la FFF.



+ D'INFOS

Retrouvez davantage de photos sur ces réalisations sur notre site Internet www.ville-feytiat.fr / Rubrique Actualités et sur la page Facebook @VilledFeytiat

CENTRE DE VACCINATION COVID 19

Courant janvier, la municipalité de Feytiat s'est portée candidate auprès des services de l'Agence Régionale de Santé (ARS) de la Haute-Vienne, pour ouvrir un centre de vaccination afin de faciliter la vaccination d'une partie de la population.

Ce projet est réalisé en partenariat avec les professionnels de santé locaux (médecins généralistes, infirmier(e)s et pharmaciens), sous la responsabilité d'un centre de vaccination hospitalier et avec le concours du Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS). Fin février, nous avons reçu un appel de l'ARS nous informant que des vaccins de type Pfizer pourraient prochainement être dirigés vers un centre de vaccination sur notre commune, à destination exclusive des personnes de + de 75 ans, les plus vulnérables et les moins mobiles.

Il a été demandé aux personnes de plus de 75 ans, qui résident sur la commune de Feytiat et qui souhaitent se faire vacciner, d'appeler d'ores et déjà leur médecin traitant, qui appréciera le caractère prioritaire de leur demande suivant les pathologies connues.

Il appartient ensuite à ces personnes de se faire connaître auprès du service accueil de la mairie pour une pré-inscription. Les premiers rendez-vous débiteront dès le 23 mars et pourront s'étaler sur 2 à 3 semaines. Ce mode opératoire peut évoluer dans les semaines à venir en fonction de la disponibilité des vaccins et des consignes de l'ARS. Il pourrait également être élargi à de nouvelles cibles, qui seraient alors sollicitées par la mairie.

Dans tous les cas, cette opération temporaire ne peut avoir la prétention de vacciner toute la population feytiacoise, mais nous espérons toucher un maximum de personnes. En effet la mutualisation des moyens par la mise à disposition de la salle Pierre-Louis et du matériel nécessaire, permettra aux professionnels de santé locaux d'accélérer la campagne de vaccination.



Pré-inscriptions au :
05 55 48 43 00
accueil@ville-feytiat.fr

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Santé publique France

COVID-19

BIEN UTILISER SON MASQUE

Comment mettre son masque

- 1 Bien se laver les mains
- 2 Mettre les élastiques derrière les oreilles
ou
3 Nouer les lacets derrière la tête et le cou
- 3 Pincer le bord rigide au niveau du nez, s'il y en a un, et abaisser le masque en dessous du menton

Comment retirer son masque

- 1 Se laver les mains et enlever le masque en ne touchant que les lacets ou les élastiques
- 2 Après utilisation, le mettre dans un sac plastique et le jeter
ou
3 s'il est en tissu, le laver à 60° pendant 30 min
- 3 Bien se laver les mains à nouveau

Le masque est un moyen de protection complémentaire qui ne remplace pas les gestes barrières

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS 0 800 130 000 (appel gratuit)

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Téléchargez l'application
#TousAntiCovid

Téléchargez l'application sur Google Play ou l'App Store

Téléchargez TousAntiCovid

Soyez alerté et alertez les personnes en cas d'exposition à la Covid-19

J'active l'application notamment dans les lieux où la distanciation sociale est difficile à mettre en œuvre

Je suis alerté si j'ai eu un contact à risque et j'alerte les personnes qui ont été à proximité ces derniers jours si je suis diagnostiqué comme un cas de COVID-19

Je m'informe sur l'épidémie, je trouve des conseils personnalisés et la carte des laboratoires de dépistage proches de chez moi

www.gouvernement.fr/info-coronavirus/tousanticovid

DONS DE FLEURS À LA COMMUNE

REMERCIEMENTS



Début novembre 2020, la commune de Feytiat a eu le plaisir de recevoir 2 lots de fleurs et de plantes destinées à la perte, en provenance de 2 sociétés privées, LIDL à Feytiat et Jardiland à Limoges.

Dotés de ces lots, les agents en charge du fleurissement ont réalisé des compositions florales : les chrysanthèmes et les rosiers ont permis d'offrir une palette de couleurs au columbarium et dans les allées du cimetière ; les plantes d'intérieur ornent quant à elles, les bureaux d'accueil de la mairie depuis ce jour. S'il est connu que la beauté des fleurs n'a de cesse d'inspirer les plus grands artistes, le réemploi de ces fleurs destinées au gâchis, aura permis d'égayer et d'apporter de la chaleur dans les espaces publics, en cette période particulière.

Nous tenons tout particulièrement à remercier les représentants de ces généreux donateurs.





UNE BELLE SAISON DE PÊCHE EN PERSPECTIVE !

La municipalité a souhaité cette année favoriser l'empoissonnement des étangs du Moulin de la Vergne et le grand étang du site de Crouzeix.

Cette action a pour objectif de renforcer les populations piscicoles, relancer les dynamiques de populations et assurer un bon niveau de capture pour les férus de pêche.

Courant janvier, ce sont ainsi plusieurs centaines de poissons qui ont été lâchés dans ces étangs : goujons, gardons bleus, tanches, brochets et carpes. Plusieurs lâchers de truites sont également programmés à partir du mois de mai.

Afin d'optimiser la reproduction des poissons, la pêche est un loisir réglementé, qui se pratique seulement durant la saison du 1er mai au 31 octobre. Vous devrez également vous munir d'une carte de pêche.

Bonne pêche à tous !



POURQUOI UNE CARTE DE PÊCHE ?

La réglementation est là pour encadrer l'acte de pêche, afin qu'il ne mette pas en péril la ressource. Elle a pour objet la préservation des milieux aquatiques d'une part, et la protection du patrimoine piscicole d'autre part, qui sont d'intérêt général.

Ainsi, elle encadre l'acte de pêche, pour permettre au poisson de naître, de vivre et de grandir jusqu'à sa première reproduction, et fixe des règles visant à garantir les conditions environnementales satisfaisantes pour le poisson sur ces étangs.

Comment obtenir votre carte de pêche pour les étangs de la Vergne et du Crouzeix ?

Vous pouvez vous adresser au service accueil de la mairie de Feytiat, qui vous remettra une carte de pêche

nominative. Cette carte est valable uniquement pour les 2 étangs du Crouzeix et du Moulin de la Vergne.

Son tarif a été fixé par délibération municipale N° 2020D086 de décembre 2020.

Pour les résidents de la commune de Feytiat, la carte journalière est disponible à 10 € (15 € pour les non-résidents), contre 50 € (100€ pour les non-résidents) pour la carte annuelle. Elle est gratuite pour les moins de 12 ans.



L'ADIL 87

UN SERVICE PUBLIC D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT



L'ADIL 87, créée à l'initiative conjointe du Conseil Départemental et de l'Etat, est à votre service. Des conseillers-juristes répondent gratuitement et en toute objectivité à vos questions sur l'habitat.

RELATIONS PROPRIÉTAIRES-LOCATAIRES

Contrat de location, droits et obligations des parties, non décence du logement, état des lieux, augmentation du loyer, dépôt de garantie, charges et réparations locatives, impayés de loyer et de charges, congé du locataire et du propriétaire ...

ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ

Prêts immobiliers, frais divers liés à une opération d'accession, assurances, actes de ventes, contrat de construction, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat d'entreprise, garanties décennales et autres, réalisation d'études de financement personnalisées...

COPROPRIÉTÉ

Assemblée générale, charges de copropriété, relations avec le syndic, travaux, règlement de copropriété ...

RELATIONS DE VOISINAGE

Nuisances sonores, mitoyenneté, servitudes, ...

URBANISME

Permis de construire, déclaration de travaux, ...

FISCALITÉ IMMOBILIÈRE

Investissement locatif, taxes d'urbanisme, TVA, impôts locaux, crédits d'impôts...

SUBVENTIONS À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

ET AU MAINTIEN À DOMICILE LES PERSONNES ÂGÉES OU HANDICAPÉES

Aides financières d'Action Logement, des Collectivités Locales, de l'ANAH, de la CAF, de la MSA, Certificats d'économie d'énergie, Ma Prime Rénov, Eco-PTZ...

DES PERMANENCES ONT LIEU PRES DE CHEZ VOUS : Ambazac, Bellac, Bessines, Châteauneuf-la-Forêt, Cussac, Eymoutiers, Magnac-Laval, Saint-Junien, Saint-Léonard-de-Noblat, Saint-Yrieix-la-Perche, Caisse d'Allocations Familiales.

Pour connaître les dates et horaires de nos permanences : www.adil87.org

+ D'INFOS

ADIL87 : 28 avenue de la Libération - 87000 Limoges
Horaires : du lundi au vendredi 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h30
www.adil87.org

VOUS ÊTES LOCATAIRE, PROPRIÉTAIRE OCCUPANT, PROPRIÉTAIRE BAILLEUR, ACCÉDANT À LA PROPRIÉTÉ, COPROPRIÉTAIRE...

VOUS SOUHAITEZ AVOIR DES INFORMATIONS JURIDIQUES, FINANCIÈRES OU FISCALES RELATIVES À LA LOCATION, L'ACHAT, LA VENTE, LA CONSTRUCTION, LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE, LA COPROPRIÉTÉ, L'INVESTISSEMENT LOCATIF, LES RELATIONS DE VOISINAGE...

SOS AMITIÉS

UNE ÉCOUTE QUI PEUT SAUVER DES VIES...



SOS Amitiés est une association d'aide par l'écoute, labellisée par le ministère de la Santé (PADS) et reconnue d'utilité publique depuis 1967. Son objectif premier, mais non exclusif, est la prévention du suicide.

Cette écoute multimédia (téléphone, messagerie et Chat), gratuite, anonyme et confidentielle des personnes en souffrance, est assurée 24h/24 7j/7 365 j/an.

VOUS SOUHAITEZ FAIRE UN DON À L'ASSOCIATION ET/OU DEVENIR ÉCOUTANT ?

La Crise sanitaire a impacté l'organisation et la mission d'écoute de l'association. Cette situation sans précédent a généré de nouvelles angoisses et souffrances et par conséquent une augmentation significative du nombre d'appel journalier.

En France, SOS amitiés répond à 700 000 appels par an alors qu'elle en reçoit 3 millions !

Les 1600 bénévoles écoutants ne peuvent faire face à une telle demande. L'antenne locale de Limoges est à la recherche de nouveaux bénévoles.

L'antenne locale a besoin de 20 bénévoles supplémentaires pour ne pas laisser toutes ces souffrances et tous ces appels sans réponse.

+ D'INFOS

SOS Amitiés-Limousin BP 11 - 87001 Limoges Cedex
07 68 87 63 55 - sos-amitie-limousin@orange.fr
www.sos-amitie.com/accueil

S.O.S amitié

Des bénévoles à votre écoute au téléphone 24 h/24...
Écoute anonyme de toute souffrance.

05 55 79 25 25

(24H / 24)

UN PAL. DES MOTS. S.O.S. AMITIÉ

LA PAROLE EST D'ARGENT MAIS L'ÉCOUTE EST D'OR.

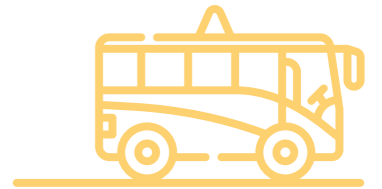
ENGAGEZ-VOUS, DEVEZ ÉCOUTANT.

S.O.S Amitié

60 ANS

TELOBUS : VOTRE SERVICE ÉVOLUE

SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE
DU RÉSEAU TCL DE LIMOGES MÉTROPOLE



À compter du 2 novembre 2020

TELOBUS

Service de Transport à la demande
du réseau TCL de Limoges Métropole

TELOBUS

Votre service de transport
à la demande évolue

FEYTIAT

DU LUNDI AU SAMEDI DE 7H À 20H
(hors jours fériés).

Appelez pour réserver, un véhicule vient vous chercher à l'endroit et à l'heure convenus, pour vous déposer à un arrêt TCL ou à une gare.

SIMPLE ET PRATIQUE !

TOUTES LES INFOS
05 55 34 87 47
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30 (hors jours fériés)

TOUTES LES INFOS
05 55 34 87 47
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30 (hors jours fériés)

COMMENT ÇA MARCHE ?

- 1 Appellez le 05 55 34 87 47 pour réserver ou vous inscrire au plus tard la veille de votre déplacement avant 16h
- 2 Définissez avec notre opérateur les détails de votre voyage et réservez votre transport
- 3 Rendez-vous à l'arrêt et à l'horaire convenus et laissez-vous conduire !

Également sur **stcl.fr**
Rubrique : Se déplacer

Création : BSA / Agence - Ne pas peindre sur la voie publique

COLLECTE DES ENCOMBRANTS IMPORTANTS

Direction de la propreté - service collecte - qualité de vie Communauté Urbaine Limoges Métropole
LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS EST SEMESTRIELLE.

PROCHAINE COLLECTE : MARDI 20 AVRIL 2021

S'inscrire au plus tard le 2 avril 2021
auprès du service accueil de la mairie : **05 55 48 43 00**

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS), ÉCOUTE ET PROXIMITÉ



Le CCAS permet aux administrés un accès de proximité avec de nombreuses institutions puisque diverses permanences à caractère social ont lieu sur le territoire de la Commune et notamment au sein de l'Antenne Sociale située dans les locaux de la maison de la famille et de la petite enfance toute proche de la Mairie (Assistante Sociale, Référent autonomie, Conseillère en ESF, ...).

Les missions du CCAS, en direction des habitants de Feytiat, des plus jeunes aux plus âgés, s'articulent autour de l'accueil, l'écoute, l'orientation des usagers.

Le CCAS peut apporter deux types d'aides aux familles domiciliées sur la commune et rencontrant des difficultés financières.

LES AIDES LÉGALES

Aides de l'Etat déléguées par conventionnement par le Conseil Départemental. Elles sont instruites

à l'échelon local tout en restant soumises à décision de l'autorité référente (obligation alimentaire, frais d'hébergement...)

LES AIDES FACULTATIVES

AIDE EXCEPTIONNELLE aux familles rencontrant des difficultés ponctuelles

AIDE À LA RESTAURATION SCOLAIRE, L'ACCUEIL DE LOISIRS ET AUX TRANSPORTS SCOLAIRES
L'aide apportée (25 %, 50 % ou 75 %) est déterminée à partir du quotient familial. Elle est accordée pour une année scolaire. Elle s'applique seulement sur les factures dont le montant est supérieur à 8 euros et peuvent être supprimées en cas de non-paiement de la facture précédente

AIDE AUX FAMILLES POUR LES ENFANTS DE LA COMMUNE PARTANT EN CENTRES DE VACANCES (OU EN CLASSES DE DÉCOUVERTE)
L'aide peut être apportée sur la base de 3 tranches. Elle est déterminée à partir d'un quotient familial. La participation (25 %, 50 % et 60 %) s'applique sur la somme restant à la charge de la famille, déduction faite des aides de la CAF et autres participations (comité d'établissement...).

AIDE À L'INSTALLATION DES ÉTUDIANTS DE 18 À 25 ANS

Le CCAS peut apporter une aide ponctuelle aux étudiants qui en font la demande, n'ayant pas la possibilité de suivre les études qu'ils ont choisies sur Limoges et son agglomération. Le montant de l'aide est calculé sur la base d'un barème prenant en compte un quotient familial

Les usagers sollicitent auprès de Fabrice COMES, agent référent du CCAS un rendez-vous avec l'élue en charge du CCAS, Catherine GOUDOUD, Vice-Présidente.

L'agent instruit ensuite les dossiers, informe les usagers sur les procédures et les délais et assure un suivi jusqu'à la décision finale prise en Conseil d'Administration qui se réunit en moyenne tous les mois et demi.

Chaque demande étant particulière, une liste de pièces à fournir sera transmise afin que le dossier puisse être complété des pièces nécessaires.

Les rendez-vous sont proposés durant la permanence de l'élue en charge du CCAS les mardis après-midi de 14h30 à 17h30.

Afin de faciliter l'accessibilité des Feytiacais à l'information et au service, le C.C.A.S. ouvre également une permanence tous les jeudis après-midi de 14h30 à 18h.



LES ACTIONS À DESTINATION DES AÎNÉS

LA NAVETTE DES AÎNÉS DE FEYTIAT

Depuis septembre 2019, le Centre Communal d'Action Sociale offre un service spécifique aux personnes de 70 ans et plus. La Navette des Aînés de Feytiat permet à ses utilisateurs de faire les « petites » courses alimentaires et produits pharmaceutiques dans les commerces de la commune. Une trentaine de personnes est actuellement inscrite et utilise le service en fonction des besoins de chacun tous les vendredis de 14h30 à 17h30 vers les 4 lieux de destination proposés :

- Place Croix des Rameaux
- Zone commerciale de Crézin
- Centre Commercial du Mas Cerise
- Lieu dit La Croix Rouge

La prise en charge des personnes utilisatrices est assurée à leur domicile pour un transport jusqu'au lieu de destination et retour au domicile.

Pour répondre au succès du dispositif et à la nouvelle demande de service des inscrits, depuis le mois de janvier 2021 le CCAS propose un nouveau créneau pour la NAF le mercredi matin entre 10h et 12h, permettant également aux utilisateurs de se rendre à leurs rendez-vous médicaux (médecins, dentistes...) ou d'esthétique (coiffeurs, esthéticiennes ...) sur tout le territoire de la commune.

Compte tenu de la crise du Covid, le transport est bien entendu assuré dans le respect strict des règles sanitaires. Le port du masque est notamment obligatoire, du gel hydroalcoolique est proposé lors de chaque montée et descente du véhicule et seules 3 personnes sont transportées en même-temps permettant ainsi de garantir la distanciation physique.

Les nouvelles inscriptions à ce dispositif entièrement gratuit sont bien entendu toujours possibles. Les dossiers d'inscription sont disponibles, sur demande auprès du CCAS à la Maison de la Famille et de la Petite Enfance située au 14 avenue Frédéric Legrand ou au service accueil de la Mairie.

LE REPAS ET LE COLIS DES AÎNÉS

Le CCAS assure également l'organisation du repas des aînés qui a lieu traditionnellement début octobre. Malheureusement, la crise sanitaire n'a cependant pas permis de réunir les habituels convives à l'espace Brassens en 2020. Espérons que la fin de l'année 2021 sera plus favorable afin de reprogrammer ce temps si apprécié.

En décembre, les élus du Conseil Municipal et membres du Conseil d'administration du CCAS se sont mobilisés pour porter le traditionnel colis au domicile des bénéficiaires. En 2020, ce sont quelques 800 colis qui ont été ainsi livrés aux personnes de

70 ans et plus sur toute la commune de Feytiat. Les résidents de l'Ehpad de Feytiat ont, quant à eux, reçu une dotation de chocolats de Noël.



LES ACTIONS À DESTINATION DES PLUS JEUNES

LES CHÈQUES CULTURE

En 2021, les chèques culture offerts aux jeunes de 18 à 25 ans résidant sur Feytiat ont remplacé les chèques lire. Un carnet « chèques culture » d'une valeur de 40 Euros (2 x 20€) est ainsi offert par le Centre Communal d'Action Sociale aux jeunes en faisant la demande. Pour cela il suffit de se présenter au CCAS muni d'une pièce d'identité ou d'une carte d'étudiant ainsi qu'un justificatif de domicile.

LE RELAIS INFO JEUNES

Depuis octobre 19, le RIJ est implanté au sein du pôle social de la Maison de la Famille. Il complète ainsi le service d'information et d'accompagnement proposé au public des 16-25 ans sur le site qui accueille déjà la permanence de la Mission Locale.

Le RIJ propose sur rendez-vous un accueil gratuit et anonyme. Une documentation régionale actualisée dans tous les domaines (formation, métiers, emploi, logement, santé, loisirs, vacances, sport, Europe, pays étrangers ...) Un référent peut également, si nécessaire, orienter vers des structures spécialisées.

+ D'INFOS

Pour toute demande de renseignements sur l'ensemble des services et des actions du CCAS, vous pouvez contacter Fabrice COMES - CCAS de Feytiat Maison de la Famille et de la Petite Enfance - 14 avenue Frédéric Legrand 87220 FEYTIAT - 05 55 48 43 51 / 06.88.11.43.35 - ccas@ville-feytiat.fr

LE RAM AU SERVICE

DES PROFESSIONNEL(LE)S DE LA PETITE ENFANCE ET DES JEUNES PARENTS



Depuis le début de la crise sanitaire, le relais d'assistantes maternelles fonctionne avec quelques adaptations et selon un protocole d'accueil sanitaire strict (lavage des mains, port du masque, mesures de distanciations...)

LES TEMPS D'ACCUEIL COLLECTIFs

Ils sont ouverts sur des amplitudes horaires réduites, avec un nombre de participants beaucoup plus restreint, les lundis, mardis et jeudis.

LES TEMPS DE PERMANENCES

Ils sont ouverts aux horaires habituels (sauf le vendredi qui est un jour de télétravail).

Ces temps de permanence sont, notamment, destinés aux parents qui sont en recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant ou qui souhaitent des renseignements plus généraux. Dans le cadre de l'observatoire petite enfance, l'animatrice du RAM vous renseigne sur tous les modes d'accueil de la commune et vous reçoit pour toute préinscription en crèche.

Elle vous propose également de nouveaux modèles de contrat de travail, en lien avec la convention collective des assistantes maternelles. N'hésitez pas à vous rapprocher de votre relais afin d'en retirer un exemplaire !

LA FORMATION CONTINUE POUR LES PROFESSIONNELLES ASSISTANTES MATERNELLES

Elle se poursuit. En fonction de vos attentes, votre RAM peut vous proposer des modules de formation. N'hésitez pas à signaler vos besoins !

RENSEIGNEMENTS

Julie Beyrand, animatrice
05 55 48 43 34 - les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 14h à 17h30, ou par mail am@ville-feytiat.fr



EAJE CHAPI CHAPO

ATELIERS

Tous les mois, divers ateliers sont proposés par les membres de l'équipe :

- Dessin, collage, peinture, fabrication... autour des animaux sauvages et des animaux de la ferme (avec Isabelle et Gaëlle)
- Fabrication de matériels : craies, peinture, pâte à modeler (avec Angélique)
- Animations sensorielles destinées aux Explorateurs (avec Marjorie et Pauline)

L'HEURE DU CONTE

Le 28 janvier, François, bibliothécaire à Feytiat, est venu conter des histoires aux enfants, totalement captivés. Il reviendra à la crèche les jeudis 29 avril et 17 juin 2021.



EAJE LES DIABLOTINS

FÊTE DE NOËL

Malgré les conditions sanitaires difficiles, l'équipe des Diablotins a organisé une petite fête de Noël, le mardi 8 décembre, au sein de la structure. Un spectacle de marionnettes, réalisé par Delphine et Nathalie, a été proposé aux enfants. Celui-ci racontait l'histoire de Souricette qui s'est perdue dans la forêt en allant à la fête de son ami hérisson. Mais soyez rassurés, le Père Noël était là et a pu aider tout le monde !

Les enfants ont particulièrement apprécié ce temps festif et convivial. L'après-midi s'est poursuivi autour d'un délicieux goûter. Les enfants se sont régalés avec une brioche de Noël, accompagnée de lait, sans oublier quelques gourmandises chocolatées.

LANGUE DES SIGNES

Depuis la rentrée de septembre 2020, l'équipe des Diablotins propose aux enfants une initiation à la langue des signes. Cette initiative, impulsée par deux membres de l'équipe, permet d'expérimenter un mode de communication non verbale avec les enfants.

Plusieurs signes ont été choisis par l'équipe et sont appliqués au quotidien. Les enfants ont tout de suite adhéré à cette façon de communiquer et ont très vite assimilé les premiers gestes.

Nous poursuivrons cette initiative tout au long de l'année.

SOURIRES MASQUÉS MAIS BIEN VISIBLES, BONNES TRANCHES DE RIGOLADE ET ÉMERVEILLEMENT...



Le vendredi 18 décembre 2020, les bénévoles de l'Association Feytiacoise des Parents d'élève se sont mobilisés pour maintenir le moment festif de fin d'année offert traditionnellement aux enfants des écoles maternelle et élémentaire de Feytiat.

Avec le soutien des directeurs et des équipes pédagogiques et dans le respect du protocole sanitaire, un petit déjeuner a été organisé pour les élèves de l'école maternelle et chacun des 536 élèves du complexe scolaire a reçu un livre d'activités adapté à son âge dans le cadre de l'opération "Un Livre pour Noël".

"Cette année étant particulière, en raison de l'épidémie de Covid-19 nos manifestations n'ont pas pu toutes aboutir. Nous avons donc décidé avec les membres de l'association de finir l'année sur une note de partage avec le petit déjeuner pour les plus petits et en offrant un livre à l'ensemble des enfants" explique Marilynne Coskun, présidente de l'Association.

Forts de ce succès, les bénévoles réfléchissent déjà à de nouvelles actions pour 2021 !



RESTAURANT SCOLAIRE LE "MISTRAL" ÉTAPE DU RALLYE BIO HAUTE-VIENNE

Le vendredi 2 octobre 2020, les structures Bio Nouvelle-Aquitaine et AGROBIO 87 ont organisé une journée découverte, à destination des élus locaux et techniciens des collectivités pour aller à la rencontre de plusieurs acteurs de la production, de la transformation et de la vente de produits issus de l'agriculture biologique.

AU PROGRAMME

- la laiterie des Fayes à Isle, une entreprise agroalimentaire qui a développé sa gamme Bio,
- la boutique Biocoop à Feytiat, un acteur engagé dans l'approvisionnement local,
- la ferme d'élevage bio du GAEC de la petite Vallée à Verneuil sur Vienne,
- et le restaurant scolaire le Mistral à Feytiat, qui a réussi son pari d'introduction de plus de 50 % de produits Bio à la cantine scolaire.

Ce fut l'occasion de rencontrer l'ensemble de l'équipe du restaurant scolaire, les élus locaux et d'échanger sur les bonnes pratiques, autour d'un déjeuner bio au Mistral, pour les 35 participants, le tout dans le respect des gestes barrières en vigueur.

UNE TROISIÈME CAROTTE POUR LE RESTAURANT !

1 an seulement après l'obtention du niveau 2 carottes, le chef cuisinier Pierre Blanchard et son équipe, ont réussi le pari d'accéder au niveau 3 du Label Ecocert en Cuisine. Le Label Ecocert en Cuisine valorise les efforts réalisés, encourage les nouvelles pratiques dans les restaurants et apporte des garanties sur le fonctionnement global de l'établissement. L'objectif est de faciliter la transition écologique et participer à l'amélioration de la santé globale des convives, des territoires et, au-delà, celle de la planète.



3 CAROTTES, QU'EST-CE-QUE ÇA SIGNIFIE CONCRÈTEMENT POUR LES ÉCOLIERS ?

+ BIO

au moins 50 % de produits bio et 50 composantes par mois

+ LOCAL

au-moins 10 composantes bio et locales de la fourche à la fourchette par mois,

+ SAIN

des menus clairs et contrôlés, pas d'OGM, pas de graisses hydrogénées, des additifs interdits, formation des cuisiniers, plus de fruits et légumes de saison, plus de céréales complètes,

+ DURABLE

Sensibilisation des enfants à l'écologie, lutte anti-gaspillage, éco-détergents et vaisselle écologique, actions écologiques...

Le choix du Bio s'explique par une volonté politique locale, mais également par la forte mobilisation du chef cuisinier et toute son équipe, convaincus par la nécessité de fournir des repas de qualité et d'éduquer les enfants sur l'alimentation.

Ces derniers sont appuyés par le collectif "Les pieds dans le plat". Ces cuisiniers et diététiciens formateurs proposent notamment diverses formations visant à améliorer la qualité des repas, tout en maîtrisant les coûts. Plusieurs sont ainsi mobilisés : menus végétariens, utilisation de protéines végétales et grammage plus adapté sur la viande et le fromage, moins de gaspillage...

La cantine de Feytiat dispose aujourd'hui d'un certain recul sur la démarche et a effectivement réussi à construire un nouvel équilibre, sans répercussion sur les coûts, et encore moins sur le prix facturé aux parents.

Outre les appuis extérieurs, le principal facteur de réussite est la volonté collective de changer les bonnes pratiques et habitudes au service du bien-être et de la santé des enfants.



ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

ATELIERS PÉRISCOLAIRES

Pour la 3^{ème} année consécutive sur la pause méridienne, tous les enfants participent au moins une fois par semaine à un atelier culturel. Malgré les restrictions sanitaires, la Commune a maintenu cette programmation indispensable au bon fonctionnement du service et au bien-être des enfants

Le soir, les ateliers « Aide aux devoirs » perdurent également. Ces ateliers sont très demandés et désormais complets jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Les ateliers « Culturels et Sportifs », le soir, sont malheureusement en sommeil jusqu'à nouvel ordre. Les protocoles sanitaires sont trop contraignants pour permettre le déroulement de ces ateliers. L'équipe pédagogique espère pouvoir retrouver les enfants très bientôt pour de nouvelles aventures...

LE CINÉMA SOUS TOUTE SES COUTURES

L'équipe pédagogique propose tous les mois des activités aux enfants en lien avec une compétence cinématographique.

Toutes les activités ont été pensées et préparées par l'équipe pédagogique pour répondre aux exigences du protocole sanitaire. Elles ont donc toutes pu se dérouler pour le plus grand bonheur des enfants.

Vous pouvez retrouver la programmation des mercredis sur le Portail Famille.

UN NOËL SOUS LE SIGNE DE LA BONNE HUMEUR

Pendant ces 8 jours d'ouverture fin 2020, l'équipe pédagogique a permis aux enfants de s'évader en concoctant un programme original et en lien avec les traditionnelles fêtes de fin d'année. Petits et grands ont également pu découvrir une nouvelle activité autour d'un écran interactif (Mobilü).



DES VACANCES D'HIVER TOURNÉE VERS LES PÔLES ET LA GLISSE

Le SLAM s'est rendu à Super Besse sur 2 journées pour découvrir ou redécouvrir les joies la glisse en ski de fond et en luge. Nous donnons rendez-vous aux jeunes l'année prochaine pour la mise en place d'un nouveau séjour ski très attendu.

Les enfants de 3-10 ans ont pu partir à la découverte des personnages et animaux de la banquise, ainsi que des continents de glace et de tous leurs mystères. Tout un programme !



ÉCOLES

Votre enfant est né en 2018 et vous souhaitez l'inscrire à l'école maternelle ?

Pour la rentrée de septembre 2021, la première inscription à l'école maternelle est destinée aux enfants nés en 2018. Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes et doivent être réalisées au plus tôt.

Vous devez vous présenter au service accueil de la mairie. Un justificatif de domicile, le carnet de vaccination de l'enfant et le livret de famille vous seront demandés.

Service accueil ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h (fin à 17h45 en période de couvre-feu à 18h) et le samedi de 9h à 12h.

RENSEIGNEMENTS
05 55 48 43 00
accueil@ville-feytiat.fr

LA CROIX DES RAMEAUX DÉVELOPPE SON OFFRE DE PRODUITS ET SERVICES



La Place de la Croix des Rameaux développe son offre de produits et services dédiés au plaisir et à la détente. Une offre aux notes végétales : après l'installation d'un salon de coiffure végétal, la place accueille désormais une boutique florale.

LAURA LYE : COIFFURE ET DÉTENTE

En novembre dernier, le salon de coiffure Laura Lye Végétal a ouvert ses portes au N° 5 de la Croix des Rameaux.

Laure se lance dans les teintures à base de plantes tinctoriales 100 % naturelles et Bio, permettant d'obtenir de jolies couleurs naturelles, d'apaiser le cuir chevelu, stimuler la repousse... dans le respect de l'environnement. Sa double formation de coiffeuse et d'esthéticienne lui a permis d'associer un espace détente au salon de coiffure, dans lequel elle pratique la réflexologie plantaire relaxante.

Toutes et tous les adeptes du bien-être au naturel y trouveront une réponse à leurs besoins.

RENSEIGNEMENTS
Salon ouvert : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30 - samedi de 9h à 15h.
5 Place Croix des Rameaux
09 81 12 22 04 - [Compte Instagram @LauraLye](https://www.instagram.com/LauraLye)



UN NOUVEL ESPACE POUR LA ROSE POMPON

Déjà installée sur la commune depuis plus de 20 ans, la Rose Pompon vous accueille, depuis le 1er février dernier, dans un nouvel espace plus cocooning. Située au N°2 de la place de la Croix des Rameaux, la boutique correspond davantage aux besoins actuels de l'activité et a su préserver son ambiance chaleureuse et accueillante.

Au service des particuliers et des professionnels, Corinne est une artisane fleuriste créatrice passionnée, membre du réseau Interflora.

Son savoir-faire et ses conseils avisés vous aideront à choisir le bouquet ou la composition florale de vos envies, selon l'évènement et votre budget. Une partie de la boutique propose également des articles funéraires.

RENSEIGNEMENTS
Ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h / Dimanche de 9h à 12h30.
2 Place Croix des Rameaux
05 55 48 38 92



2 ENSEIGNES COMPLÉMENTAIRES POUR VOS TRAVAUX DE RÉNOVATION OU D'INSTALLATION



Au cœur de la zone d'activités des Portes de Feytiat, Olivier Plas et Sébastien Prévost (respectivement à gauche et à droite de la photo) vous proposent leurs services pour vos travaux..

Installées en octobre 2020, les 2 enseignes, qui travaillent en étroite collaboration, vous accueillent au N° 1 de la rue des Tramways. Les locaux d'une surface de 220 m², regroupent des bureaux d'accueils individualisés ainsi qu'un local de dépôt.

D'un côté, l'entreprise Elec' Services réalise tous vos travaux d'électricité, chauffage électrique, mise en place d'énergies renouvelables (photovoltaïques et bornes de rechargement électrique), câblage de réseaux informatiques, systèmes d'alarmes intrusion ou même vidéo-surveillance.

De l'autre côté, la SAS Feytiat Bâtiment, vous propose ses services pour vos travaux de plomberie, plâtrerie, carrelage et peintures.

L'ensemble de leurs prestations s'adressent aussi bien à des professionnels qu'à des particuliers, et s'appliquent à des travaux d'installation de neuf comme à la rénovation.



2 ENSEIGNES HISTORIQUES SUR LA COMMUNE

Pour Olivier Plas, Feytiacois d'origine, il s'agit d'un retour aux sources. L'enseigne Elec' Services est née au Mas Gauthier il y a déjà plus de 50 ans sous le nom de Monsieur Fauconnet. Après 2 déménagements sur des communes voisines et un nouveau reprenneur, Olivier et Sébastien se sont associés pour reprendre l'enseigne et ont décidé de se rapprocher de leur clientèle et des racines de l'entreprise.

Sébastien a, quant à lui, décidé de reprendre l'enseigne « Feytiat Bâtiment - Jean-Paul Noilhetas ». Une entreprise installée sur les lieux depuis 1971, à l'arrêt depuis 2007.

UNE ÉQUIPE MUTUALISÉE DE 10 PERSONNES OUVERTE SUR LA TRANSMISSION

Oliver et Sébastien emploient 8 personnes à leurs côtés, dont un poste de secrétaire et un poste en contrat d'apprentissage. Ils s'accordent à l'accueil régulier de stagiaires, ou de personnes en situation de réinsertion professionnelle en lien avec la Mission Locale, pour faire découvrir leurs métiers et susciter éventuellement de nouvelles vocations.

CONTACTS
Elec' Services : 05 55 30 85 09 - www.elec-services.fr
Feytiat Bâtiment : 05 55 00 91 95 - 06 07 60 56 27
feytiat.batiment@gmail.com

KMA CONSULTING L'EXPERTISE GESTIONNAIRE AU SERVICE DES ENTREPRISES

**Consultant individuel,
Karim Mateche s'est installé
à Feytiat en février 2020.**



Spécialiste des questions de gestion, il offre ses services aux entreprises en matière d'aide aux appels d'offre et assure le cas échéant, des travaux de comptabilité et de gestion.

Karim Mateche complète son activité par des formations de gestion économique de projets et comptabilité qu'il dispense auprès d'écoles ou de centres, pour des étudiants de niveau Bac+3. Il répond également aux besoins de formation des entreprises, principalement dans le domaine des appels d'offre.

Monsieur Mateche est à la disposition des entreprises de notre commune pour leur apporter conseil et appui sur les dossiers relevant de sa compétence.

CONTACT

KMA Consulting
14 Avenue Winston Churchill
feytiat.batiment@gmail.com
07 89 90 96 39 [kmaconsulting87@gmail.com](https://www.kmaconsulting87@gmail.com)
Page Facebook : KMA Consulting



DÉVELOPPEMENT D'ÉQUIPE À ICE ÉTIQUETTES



ICE étiquettes acteur local du Limousin, à Feytiat, vous accompagne dans tous vos projets d'impression d'étiquettes.

Forte de 30 années d'expérience, l'enseigne est reconnue auprès des industriels français (agroalimentaire, chimie, industries et logistique). Leurs lignes d'impression transforment une très large gamme de matières (papiers, synthétiques transparent et blanc, pelliculage et vernis).

Le groupe propose également des solutions complètes d'impression avec une sélection d'imprimantes et des rubans transfert thermique

adaptés à chacun de vos besoins. En 2020, l'enseigne a fait le choix de développer son équipe commerciale au niveau local. « Notre clientèle régionale avait besoin d'un véritable accompagnement dans leurs projets de réalisation d'étiquettes, afin de les aider à identifier et valoriser leurs produits. C'est pourquoi nous avons décidé d'augmenter les effectifs. Aujourd'hui le site Ice Etiquettes Feytiat compte 20 salariés. », précise Carine TURMEAU, Directrice du site.

CONTACT

ICE étiquettes - 28 rue Jean Mermoz
05 55 06 15 00
contact@iceetiquettes.fr



UNE NOUVELLE ADRESSE À FEYTIAT POUR LES « PIZZAVORES »

Un nouveau concept de fabrication rapide de pizzas est venu compléter l'offre de restauration à emporter sur notre commune.

Début octobre, Monsieur Philippe Lepetit, responsable du «Bar à Pain» installe sur le parking du stade Pierre Lacorre, un distributeur de pizzas sous l'enseigne «Mama Gina».

Déjà présent sur Limoges et Boisseuil, ce distributeur réalise la pizza de votre choix en 3 minutes.

Rechargé 2 fois/jour, la pâte et les ingrédients sont élaborés à Boisseuil, par 2 personnes spécifiquement formées à cet effet.

D'une capacité de 70 pizzas, le distributeur propose au choix 11 recettes à la clientèle. Ouvert 24h/24h, les pizzas peuvent être retirées cuites, ou à cuire chez soi en très peu de temps.

Nul doute que ce pizzaiolo automatique saura ravir tous les palais des Feytiacais



LES PORTES DE FEYTIAT LA SIGNALÉTIQUE EN POINT DE MIRE



Après une année pour le moins chaotique, l'association « Les Portes de Feytiat » a relancé la machine.

Dans les projets qui traînaient un peu en longueur du fait des événements que l'on subit, le dossier de la « signalétique directionnelle des entreprises » est enfin bouclé suite à la signature d'une convention avec un nouveau partenaire. L'objectif fixé est une réfection totale de la signalétique du Parc d'acti-

vités suivant une charte graphique qui donnera une meilleure lisibilité avec un visuel épuré.

Dans un autre registre, durant la crise sanitaire l'association continue à informer les entreprises sur les aides gouvernementales mises en œuvre et les démarches à suivre pour en bénéficier, elle relaye également à tous ses adhérents les prestations diverses de ses membres dont notamment le « click and collect » des restaurateurs des Portes de Feytiat qui ont besoin du soutien de tous.

L'ACCUEIL EN RÉSIDENCE D'ARTISTE, UNE VÉRITABLE BOUFFÉE D'OXYGÈNE POUR LA SCÈNE LOCALE

Alors que les salles de spectacles sont vides de public, les artistes investissent les salles en résidence.

Cette solution permet aux artistes de la scène locale de continuer à travailler leur projet, à se préparer à retrouver leur public, voire même à réaliser des enregistrements en vue de promouvoir leur travail.

En partenariat avec KANOPE PROD, l'espace Georges-Brassens a eu le plaisir d'accueillir l'artiste Adrien Ledoux, sous le nom de scène [Ibu] durant une semaine en février. De nouveaux artistes régionaux pourront investir le plateau du centre culturel, afin de mener à bien leurs projets artistiques, dans des conditions proches de celles d'un spectacle en live.

[Ibu] est auteur compositeur interprète ainsi que metteur en scène, scénographe et comédien.

Il conçoit chaque projet musical comme un spectacle à part entière.

Après "Échappés de Sangatte" qui évoquait la liberté et le droit des peuples à disposer d'eux même à travers un set de 15 morceaux, puis "fils Barbelet" qui traitait de la confusion et du sentiment d'être enfermé autant qu'emmêlé dans une musique improvisée aux couleurs du jazz et de la fanfare, il a décidé cette fois-ci de proposer un travail sur la solitude et la marginalité face à un monde devenu aussi fou que drôle.

Il utilise l'alphabet phonétique pour montrer son engagement dans l'oralité.

L'instrumentarium qu'il propose seul en scène est composé de programmations électroniques et d'enregistrements acoustiques additionnés de guitare électrique, clarinette, claviers, Térémine, percussions et chant en direct. Voyageant de poèmes ciselés à des pamphlets grotesques, de blagues anecdotiques à de la prose scandée, il retrace le parcours d'un rapace nocturne le temps d'une lune au milieu d'étoiles perdues.

EN ATTENDANT LA RÉOUVERTURE DES SALLES... UN CONCERT EN LIGNE

Dans l'édition spéciale "Vœux de la municipalité", éditée en janvier dernier, nous vous annonçons une surprise musicale en ligne...

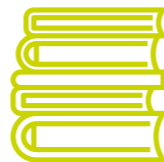
Dans l'attente de la réouverture des salles de spectacle, le service culturel de la ville de Feytiat travaille à l'élaboration de la nouvelle programmation culturelle.

Un concert gratuit, accessible directement de chez vous, confortablement installé devant votre écran, grâce à une connexion internet, est en cours de préparation. Les modalités d'accès et le nom de l'artiste retenu vous seront communiqués dans les prochaines semaines...



©Kanope Prod

LA BIBLIOTHÈQUE MULTIMÉDIA EST OUVERTE !



Votre bibliothèque est ouverte et active. Vous pouvez venir aux horaires habituels mais attention à respecter le couvre-feu qui nous contraint à fermer à 18h. Pour garantir la sécurité de tous, les documents que vous empruntez sont placés en quarantaine 3 jours avant de retourner dans les rayons.

Pour venir nous voir, rien de plus simple, présentez-vous à l'entrée principale (côté gymnase Chazalon), posez vos livres dans le chariot, lavez vos mains ou utilisez le

gel hydroalcoolique et poursuivez dans la bibliothèque comme à votre habitude avec un masque.

Pour l'instant, les animations sont suspendues dans l'attente de nouvelles consignes départementales. Mais nous continuons à commander des nouveautés, à conseiller, à échanger autour de vos coups de cœur, vos envies.

Nous avons reçu de nombreux témoignages de lecteurs qui nous ont fait très plaisir pendant les confinements ou après et nous tenons à remercier ici tous ceux qui se reconnaîtront. D'autres en ont profité pour partager leurs goûts littéraires. Voici ceux que nous avons partagés sur la page Facebook du Service culturel.

23 NOVEMBRE 2020

En ce moment nous avons le grand bonheur de choisir pour vous et de partager nos préférés, les pépites, les livres que nous avons choisis avec soin lors de commandes.

Et vos retours nous touchent beaucoup quand nous comprenons que nous avons fait mouche. Alors cette semaine sera sur le thème de vos coups de cœur !

COUPS DE CŒUR DE LECTEURS. ÉPISODE 1/3



"Bonjour, Auriez-vous d'autres bouquins de Ophélie Duchemin ? Dans le même genre que *Rose Éternelle*, livre que j'ai ADORÉ !!!! J'ai rarement "accroché" comme ça !

Merci ! Et à bientôt, A.P."



26 NOVEMBRE 2020

COUPS DE CŒUR DE LECTEURS ÉPISODE 2/3



Nouveau témoignage de lecteurs.

"Merci pour votre sélection surprise familiale. Nous y avons trouvé notre bonheur. Les enfants ont eu un coup de cœur unanime pour *"La maison qui fleurit"*. Un livre qui nous a permis d'aborder avec douceur les questions d'environnement et d'avenir dans le contexte du confinement." M.D.



26 NOVEMBRE 2020

Pour mieux choisir il faut vous connaître, alors n'hésitez pas à nous laisser des commentaires sur vos lectures, que vous ayez aimé ou non. Comme J.H qui nous écrit ceci :



COUPS DE CŒUR DE LECTEURS ÉPISODE 3/3



"Coucou, message pour Émilie, Avis sur la charmante librairie des jours heureux : un livre très très attachant et plein d'émotions je l'ai lu en continu et j'ai quitté l'Écosse avec un énorme regret, j'ai passé un moment très agréable peut être avec un peu de larmes... Voilà mon ressenti après lecture, je vous laisse à bientôt dans d'autres messages."

DE NOTRE CÔTÉ

De notre côté, comme beaucoup, nous avons lu le dernier Goncourt attribué à Hervé Le Tellier qui caracole en tête des meilleures ventes depuis l'été dernier. Et cet auteur, cela fait quelques années que nous le suivons, alors nous savourons cette reconnaissance et vous recommandons un de ses ouvrages qui a fait l'unanimité dans notre équipe

« Moi et François Mitterrand » de Hervé Le Tellier. Venant tout juste de remporter le prix Goncourt pour son livre « L'anomalie » (présent à la bibliothèque). Il s'agit ici d'un petit livre de 90 pages rempli d'humour.

Notre héros, l'auteur lui-même, nous fait découvrir ses échanges pour le moins... surprenants avec François Mitterrand, alors président à ce moment-là, avec qui il lie une amitié très particulière. Mais nous découvrons également ses correspondances avec les successeurs du 4^e président de la République et ses tentatives de reconquérir son ex-femme.

Un roman à dévorer et qui saura, j'en suis sûr, vous réconcilier avec nos hommes politiques.

Maxence (en mission de service civique à la bibliothèque)



SERVICE GESTION DES MANIFESTATIONS ET CULTUREL EN ATTENTE DE REPRISE...

Il n'est plus à démontrer l'importance du tissu associatif au sein d'un territoire, ainsi que l'apport du secteur culturel et de ses différents spectacles, mais depuis un an, le contexte sanitaire n'en finit pas de peser sur la vie et la dynamique de nos associations qui sont mises à mal par la pandémie de Covid 19.

L'épidémie de Coronavirus, au-delà de bouleverser notre quotidien familial, professionnel, impacte également nos activités culturelles, sportives, de loisirs, de compétitions et nos divertissements.

En fonction des décisions de réglementations sanitaires au fil des mois : confinement avec fermeture de salles de spectacles, de structures sportives, puis possibilité de reprise restreinte d'activités avec jaugeage du nombre de personnes accueillies et conditions sanitaires strictes, confinement allégé, couvre-feu... Nos associations ont depuis mars 2020 cessé pour beaucoup leurs activités.

Malgré un semblant de reprise en septembre, elles ont dû admettre l'impossibilité de reprendre leur rythme, et cela même si pour certaines des dispositions ont été mises en place pour accompagner les adhérents/licenciés dans leurs disciplines, distanciation, port du masque, utilisation de matériel personnel, séances en visio...

Il en va de même pour le service culturel qui ne peut honorer sa programmation culturelle, faute de pouvoir accueillir du public.

La fin d'année dernière a été compliquée pour les disciplines sportives dont les résultats ont été tronqués et nous nous dirigeons vraisemblablement vers une nouvelle saison blanche.

Au-delà de ces problématiques, les bénévoles des associations sont confrontés à un véritable casse-tête en matière d'organisation d'événementiels et manifestations, qui se préparent pour certaines longtemps à l'avance. Ces actions, outre pour leur convivialité, souvent festives, sont source de revenus non négligeables et contribuent fortement au bon fonctionnement des trésoreries.

La perte d'adhésions depuis septembre, l'absence de manifestations, des partenariats difficiles à maintenir ou obtenir, sont des manques à gagner qui fragilisent les associations et il est difficile encore aujourd'hui de prévoir à quel moment les choses recommenceront à prendre sens.

Il nous faut néanmoins être patients et espérer que d'ici quelques mois l'ensemble des associations pourront accueillir à nouveau leurs adhérents/licenciés et le service culturel reprendre et offrir à la population sa programmation très diversifiée.

CHANGEMENT TEMPORAIRE DE CORRESPONDANT À LA FNATH



CONTACT
Section locale de Feytiat,
6 Avenue du Président Sadi Carnot - 87350 PANAZOL
05 55 34 48 97 - 07 70 11 01 47
fnath.87@orange.fr - www.fnath87.org

Malgré des problèmes de santé ayant nécessité une longue hospitalisation, Gaston CHATARD, Président de la section FNATH de Feytiat, (laquelle regroupe les communes d'Aureil, Boisseuil, Eyjeaux et Feytiat) a continué son action auprès de l'Association, soutenu par les membres du bureau.

Cependant la tâche étant lourde et complexe, exigeant beaucoup de disponibilité, il souhaite alléger ses fonctions afin de recouvrer sa santé.

Marie-Pierre AJUSTE, vice-présidente, le remplace pendant sa convalescence. L'ensemble du bureau lui souhaite un bon rétablissement et lui renouvelle son soutien.

FDGDON HAUTE-VIENNE DEVIENT FREDON HAUTE-VIENNE



Votre collectivité adhère à FREDON Haute Vienne, section départementale de l'organisme à vocation sanitaire, FREDON Nouvelle Aquitaine, reconnu par l'état pour la mise en place et le suivi des plans de lutte.

Elle est chargée de la gestion des dangers sanitaires, avec 3 axes majeurs : la surveillance, la prévention et les luttes contre les organismes pouvant engendrer des nuisances. Elle apporte son expertise pour la reconnaissance de ces organismes et l'accompagnement technique et administratif.

Ses techniciens vous accompagnent dans la mise en place d'actions de lutte collective

- Piégeage (ragondins, corneilles noires, corbeaux freux, pigeons) mise à disposition de cages, pièges.
- Identification, formation et conseil de gestion sur les plantes exotiques envahissantes.
- Information et lutte sur les bios agresseurs (chenille processionnaire, cynips du châtaignier, ravageurs des végétaux).
- Vente de matériel de piégeage et d'EPI (Equipement de protection individuel).

Cette année encore, en fonction de vos besoins, des actions collectives seront organisées par la FREDON Haute Vienne dans la commune.

Concernant la régulation des populations de ragondins, une campagne de piégeage va être organisée sur la commune, les personnes intéressées peuvent s'inscrire au secrétariat de la mairie ou de la FREDON Haute Vienne au 05 55 04 64 06.



AMICALE DES DONNEURS DE SANG : CONTINUEZ

À VOUS MOBILISER ! ~

PLANNING DES PROCHAINES COLLECTES SUR FEYTIAT :

MERCREDI 5 MAI, DE 15H À 19H

MERCREDI 7 JUILLET DE 15H À 19H

VENDREDI 10 SEPTEMBRE DE 15H À 19H

VENDREDI 12 NOVEMBRE DE 15H À 19H

DE 15H À 19H DE 15H À 19H

Salle Pierre-Louis à Feytiat

En raison du contexte sanitaire, il est conseillé de prendre rendez-vous :

06 18 79 78 65

<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

Donner son sang est un geste simple et solidaire qui permet de soigner 1 million de patients chaque année.

Parce-que nous avons tous le pouvoir de sauver des vies ! Vous aussi, donnez !



TRIBUNE MAJORITÉ

Les collectivités locales et les élus ont été et restent en première ligne pour lutter contre la pandémie et ses conséquences. Dès le mois de mars 2020, ils ont fait preuve d'initiatives en mobilisant de nombreuses ressources pour protéger leurs concitoyens, développer de nouvelles solidarités, maintenir les services publics et soutenir les tissus économiques et associatifs locaux. Comme vous le savez, la commune de FEYTIAT a pris toute sa part dans ces engagements.

Pour autant, cette crise, associée aux mesures visant à contraindre le budget des collectivités en leur supprimant la plupart des leviers démocratiques et financiers qui ont permis pendant des décennies d'aménager les territoires (baisse des dotations de l'état, suppression progressive de la taxe d'habitation) ont produit un choc violent sur les finances des collectivités locales, FEYTIAT y compris. Celui-ci va bien sûr s'étaler dans le temps, et bien que les finances de notre ville restent « en bonne santé », il devrait obérer dans les prochains mois les investissements de notre commune. N'oublions pas qu'à travers les réalisations engagées par la commune, ce sont des entreprises qui travaillent et cette baisse d'investissements et de dépenses risque d'avoir surtout un impact sur l'économie locale et donc l'emploi dans nos territoires.

Malgré tout, les élus de la majorité restent plus que jamais mobilisés, et ambitieux pour notre commune, au service de l'ensemble des concitoyens. Le nouveau complexe Couderc qui vient de sortir de terre et qui permettra à nos associations sportives d'évoluer dans des locaux adaptés et de qualité en est le parfait exemple. Les autres projets en cours de réalisation ou d'étude (Restructuration de l'EPHAD, Création d'une maison de santé, restructuration de l'ALSH, création de pistes cyclables,) prouvent notre optimisme dans l'avenir et notre détermination à faire vivre notre slogan de campagne : « Avec vous, agissons pour demain »

TRIBUNE OPPOSITION

Feytiacoises et Feytiacois, que cette année soit pour nous tous, celle du renouveau !

Les espoirs d'une vaccination rapide et efficace donnent des perspectives positives pour que 2021 puisse nous permettre de retrouver une vie normale, tant professionnelle que personnelle.

Depuis les élections de Mars 2020, nous nous sommes attachés à être attentifs, réactifs et honnêtes dans les débats autour des thèmes délibérés en conseil municipal et dans les commissions, avec comme fil conducteur une opposition constructive, en cohérence avec les idées développées dans notre programme de campagne.

Pour chaque sujet, nous avons voté ou nous nous sommes abstenus en fonction de notre réflexion commune.

Nous continuerons dans ce sens et nous sommes plus que jamais à votre écoute et à votre disposition pour intégrer vos remarques dans les débats.

N'hésitez pas à nous contacter : Chantal (06 81 60 09 19), Gilliane (06 03 85 65 66), Julien (06 78 52 17 76), Pascal (06 51 21 99 68).

La distribution des colis de fin d'année auprès de nos aînés a été un réel plaisir pour notre équipe et nous vous remercions pour l'accueil que vous nous avez réservé.

Nous espérons pouvoir vous retrouver très prochainement lors de nouvelles manifestations !

*Pascal Bussière, Julien Morin,
Chantal Bouthinaud et Gilliane Garnier.*

MAIRIE DE FEYTIAT

Place de Leun 87220 Feytiat

Accueil Mairie et État civil:

Tél. 05 55 48 43 00

Fax 05 55 48 43 27

mairie@feytiat.fr

Horaires d'ouverture:

Lundi au vendredi:

8h30-12h00

et 13h30-18h00

Samedi matin:

9h00-12h00

Fermeture

exceptionnelle

à 17h45

en période de

couvre-feu à 18h



ECLAIRAGE PUBLIC - VIDEO-PROTECTION

ELECTRICITE INDUSTRIELLE ET TERTIAIRE

INDOOR - HAUTE TENSION

Agence LIMOUSIN

13, rue Jean Mermoz - P.A. Le Ponteix - 87220 FEYTIAT
Téléphone : 05 55 06 03 10 - Télécopie : 05 55 31 00 21

EN CAS D'URGENCE

Élu d'astreinte

06 73 98 13 31

NUMÉROS PRATIQUES

Police municipale

05 55 48 43 09

05 55 48 43 41

Accueil de loisirs

05 55 48 43 26

Centre Communal d'Action

Sociale

05 55 48 43 51

(mardi de 14h00 à 17h00)

SAMU: 15

Pompiers: 18

Police: 17

Police de Panazol:

05 55 09 73 68

Centre Anti-Poison:

05 56 96 40 80

EDF: 0810 333 087

GDF: 0810 433 087

SAUR

Service Clientèle:

05 87 23 10 00

Astreinte:

05 87 23 10 01

DDT: 05 55 12 90 00

Météorologie: 08 92 68 02 87

Déchetteries: 0 800 86 11 11

numéro vert, appel gratuit

Conseil Départemental

05 55 45 10 10

Communauté Urbaine

Limoges Métropole

05 55 45 79 00

DIRCO

05 55 30 51 02

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

FERDINAND BUISSON

05 55 48 43 23

ÉCOLE MATERNELLE

JACQUES PRÉVERT

05 55 48 43 25

RELAIS ASSISTANTES

MATERNELLES

05 55 48 43 34

Horaires:

Lundi: 14h00-19h00

Mardi: 14h00-17h30

Jeudi: 14h00-17h30

Vendredi: 14h00-17h30

Animations:

Lundi et Mardi: 9h00-12h00

Jeudi: 10h00-12h00

MAISON DE LA FAMILLE

ET DE LA PETITE

ENFANCE

Permanence Assistante

sociale urgences

05 55 08 03 54

lundi de 14h00 à 16h30,

sur R.D.V. les autres jours

BIBLIOTHÈQUE

MULTIMÉDIA

ANDRÉ PÉRIGORD

Avenue Winston Churchill

87220 Feytiat

05 55 48 43 20

Horaires:

Mardi, Jeudi: 16h30-18h

Mercredi: 10h00-12h00

14h00-18h

Vendredi: 14h00-18h

Samedi: 9h30-12h30



Out Ok Monkey Tonk

RÉSIDENCES D'ARTISTES

Alors que l'espace Georges-Brassens est fermé au public en raison du contexte sanitaire, les artistes *investissent la salle en résidence...* pour réaliser des enregistrements et se préparer à retrouver leur public !



Ibu ©Kanope Prod



Ibu ©Kanope Prod



Out Ok Monkey Tonk